

A.I.P.S. Concept Ouvertures

Société à Responsabilité limitée au capital de 7 500 €

**Siège social :
Parc d'Activités de la Grand'Haie - 7 rue Henri Becquerel
44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES**

900 612 698 RCS NANTES

ACTE UNANIME DES ASSOCIES EN DATE DU 8 JUIN 2026

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Les soussignés :

*** Monsieur Yann Pascal MESNARD,**

Titulaire d'une part sociale en pleine propriété de la société A.I.P.S. Concept Ouvertures

*** Monsieur David Firmin Denis COLAS,**

Titulaire d'une part sociale en pleine propriété de la société A.I.P.S. Concept Ouvertures

*** Monsieur Anthony Christian Joseph Albert CHAUVEAU,**

Titulaire d'une part sociale en pleine propriété de la société A.I.P.S. Concept Ouvertures

*** La société HOLDING D'IROISE, société par actions simplifiée au capital social de 3 000 €, ayant son siège social fixé à 18 rue Berthe Morisot - Le Clos du Perray - 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro unique d'identification 933 932 923 RCS NANTES**

Représentée par :

- Monsieur David COLAS, Monsieur Yann MESNARD et Monsieur Anthony CHAUVEAU, sus-nommés, en leurs qualités respectives de Président et Directeurs Généraux de ladite société, et seuls associés de ladite société

Titulaire de 747 parts sociales en pleine propriété de la société A.I.P.S. Concept Ouvertures

Détenant ensemble 750 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée A.I.P.S. Concept Ouvertures désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de ladite société, conformément aux dispositions de l'article 223-27 du Code de Commerce et de l'article 26 des statuts, aux termes duquel les décisions collectives, autres que l'approbation des comptes annuels, peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte,

Se sont réunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les associés reconnaissent avoir reçu, préalablement, tous documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires. Ils déclarent en conséquence détenir les informations leur permettant de se prononcer en connaissance de cause sur les décisions prises aux termes du présent acte.

Les associés ont alors pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION CORRÉLATIVE DES STATUTS

Les associés décident, à **compter de ce jour**, de transférer le siège social de Parc d'Activités de la Grand'Haie - 7 rue Henri Becquerel - 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES à **3 rue Saturne - ZAC de la Belle Etoile - 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES**.

En conséquence, les associés décident de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

"ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé 3 rue Saturne - ZAC de la Belle Etoile – 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES."

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION – POUVOIRS

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte, qui constate les décisions unanimes des associés, sera mentionné sur le registre des délibérations et sera conservé dans les archives de la Société.

Yann MESNARD

David COLAS

Anthony CHAUEAU

HOLDING D'IROISE, Représentée par :

Yann MESNARD

David COLAS

Anthony CHAUEAU